

AR PREFECTURE

006-210600110-20181011-DM201851-AR  
Reçu le 11/10/2018



**VILLE DE BEAULIEU SUR MER**  
ALPES-MARITIMES -06310-

**DECISION MUNICIPALE**

Prise au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°: 2018/ 51

DATE D’AFFICHAGE :     **11 OCT. 2018**

OBJET : FETE D’HALLOWEEN 2018 – ECOLE ELEMENTAIRE - SPECTACLE DE MAGIE ET DE CIRQUE - PASSATION D’UN CONTRAT AVEC LA SOCIETE LIFE PLUS

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

VU le budget primitif,

VU la délibération du 07 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal de Beaulieu Sur Mer a délégué à Monsieur le Maire, sans aucune réserve et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de certaines matières énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant qu'il est prévu le mercredi 31 octobre 2018, lors de la fête d'Halloween, une après-midi récréative dans la cour de l'école élémentaire de Beaulieu-sur-Mer qui portera sur la représentation d'un spectacle de magie et de cirque.

**DECIDE**

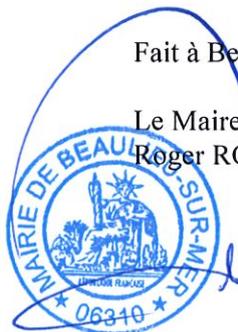
Article 1<sup>er</sup> : La passation et la signature avec la société LIFE PLUS, ayant son siège social au 1, rue du Gabian à MONACO (98000), un contrat portant sur la représentation d'un spectacle de magie et de cirque le mercredi 31 octobre 2018, lors de la fête d'Halloween, qui se déroulera dans l'enceinte de la cour de l'école élémentaire de Beaulieu-sur-Mer.

Article 2 : Le coût forfaitaire des prestations est de 1.480 € H.T.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et peut faire l'objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de l'exécution des formalités de publicité et de transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Beaulieu Sur Mer, le **11 OCT. 2018**

Le Maire,  
**Roger ROUX**



*[Handwritten signature]*